

**MAIRIE DE
LEYVILLER**

12, rue Principale
57660 – LEYVILLER

Tél. : 03 87 05 03 65

Email : mairiedeleyviller@orange.fr

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 MARS 2025**

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11 Absents : Albert P.
Conseillers présents : 10
Procuration(s) : Albert P. à Wagner D.

COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 13 MARS 2025

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- destine le bois de chauffage façonné en long des parcelles LE 15, 27a, 9b, 2b, 4 d'une superficie cumulée de 13.66 ha à la délivrance ;
arrête le règlement d'affouage ;
fixe le volume maximal estimé des portions à 20 m³ (maximum 20 m³) ; ces portions étant attribuées par tirage au sort ;
fixe le montant de la taxe de délivrance à 55 € HT le m³
- autorise le Maire à signer la convention avec la fédération des foyers ruraux pour l'organisation des accueils de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.),
autorise le Maire à signer le contrat enfance jeunesse (C.E.J.) avec la C.A.F. de Moselle
- autorise le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude de passage de canalisation électrique sur les parcelles section F 298 et 305 au profit de la société ENEDIS
- décide de fixer le montant du loyer des bureaux du Syndicat des Eaux de Hellimer Frémestroff, 10 rue principale 57660 Leyviller à 500 € par mois charges et ménage compris suite aux travaux d'installation d'une pompe à chaleur à compter du 1^{er} avril 2025 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.
- Approuve le projet de révision de la signalisation horizontale et verticale de la commune pour un montant de 4823 € HT et accepte le devis de l'entreprise PROZON
- Approuve la demande de subvention AMISSUR et approuve le plan de financement suivant :
- Montant du projet de révision de la signalisation dans la commune 4823 € HT

Section de fonctionnement

Dépenses	277 240,75 €	Recettes	336 579,95 €
----------	--------------	----------	--------------

Section d'investissement

Dépenses	537 920,23 €	Recettes	508 218,98 €
----------	--------------	----------	--------------

Résultat de clôture 29 637,95 €

- Fixe la date du repas des anciens : le dimanche 12 octobre 2025

Leyviller, le 4 avril 2025
Le Maire Daniel BALLIE

